Une lettre est **un message écrit que l’on utilise pour donner des informations, demander quelque chose, raconter un évènement, donner de ses nouvelles**.

Lettre simple pour un proche = information discussion

La lettre de motivation pour une demande d’emploi

La lettre administrative = soit envoyée par un organisme pour une information formelle soit en réponse, lettre de licenciement

Lettre ouverte = une lettre qui est publiée dans un journal ou dans un blog e et qui donne l’opinion d’une personne et l’annonce à le veut ex la lettre ouverte de Zola dans l’affaire Dreyfus

La lettre peut être écrite sur papier ou électronique

La lettre de référence

Un article

En France, l'apparition des premiers articles de presse coïncide avec le développement de l'imprimerie, qui permet de diffuser des feuilles volantes comportant des « nouvelles ». À partir du xve siècle, les « occasionnels », surtout vendus par colportage, se composent d'un ou plusieurs textes consacrés à un événement (bataille, célébration, décès d'une personnalité, etc.) et illustrés par des gravures sur bois.

Rédigé par un [journaliste](https://fr.wikipedia.org/wiki/Journaliste), un article peut prendre plusieurs formes en fonction de son contenu et de la rubrique à laquelle il est destiné (politique, économie, étranger, société, culture, sports, etc.). On distingue généralement :

* l’éditorial, qui présente la position de la rédaction sur un thème d'actualité (ou qui met en valeur un dossier publié dans le journal),
* le reportage, dans lequel le journaliste rend compte d'un événement particulier en se rendant sur place,
* l'interview, qui présente les réponses d'une personnalité (politique, artistique, sportive ou autre) aux questions du journaliste,
* le portrait, qui dépeint une personnalité de l'actualité,
* l'enquête, qui s'appuie sur des recherches, des témoignages et des analyses pour rendre compte d'un phénomène ou d'un événement,
* la critique littéraire, d'art ou de cinéma qui exprime le point de vue du journaliste sur une œuvre littéraire, un film ou un spectacle,
* la chronique, qui expose régulièrement diverses informations liées à un domaine particulier (gastronomie, cinéma, voyages, etc.),
* l'analyse, dans laquelle une information d'ordre économique ou politique est expliquée et mise en perspective,
* le billet d'humeur, dans lequel un rédacteur donne libre cours à ses impressions sur un événement qui lui tient à cœur,
* la brève et l'[entrefilet](https://fr.wiktionary.org/wiki/entrefilet), qui rendent compte succinctement d'une information.

Rédigée non pas par un journaliste, mais par une personne qui n'appartient pas à l'équipe de rédaction, on trouve

* la tribune libre, article qui reproduit l'opinion d'un lecteur sur un fait d'actualité ou un article publié par le journal.

La rédaction d'un article répond à un certain nombre de règles :

* La première d'entre elles est le choix de l'angle. Un angle est un choix éditorial, une prise de position de l'auteur en fonction des questions soulevées par le sujet, par une polémique, par les conséquences induites...Un bon article de presse est un article qui possède un angle bien posé.
* Le titre et si possible l'introduction doivent présenter brièvement l'information
* Le contenu doit répondre aux questions *qui, quoi, où, quand, comment, pourquoi ?* ([QQOQCP](https://fr.wikipedia.org/wiki/QQOQCP))
* L'essentiel de l'information doit apparaître dès le début du texte
* Le style doit privilégier les phrases courtes et éviter le jargon ou, à défaut, l'expliquer
* La longueur demandée (ou *calibrage*) doit être respectée
* La présentation doit renforcer la lisibilité du texte, notamment grâce au sous-titre (ou chapeau), aux intertitres et aux légendes des photos

Une autobiographie

le récit à la première personne (« je »), l’auteur, le narrateur et le protagoniste

Personnage principal. sont une seule et même personne le récit est rétrospectif:

L’écriture autobiographique intervient après l’événement. Les temps verbaux utilisés sont le passé et le présent (par exemple, l’auteur peut porter un regard d’adulte sur l’enfant qu’il était l’écriture autobiographique suppose une réflexion approfondie sur le moi. Ce qui constitue l’individualité d’un être humain: l’autobiographie retrace la genèse Manière dont cette individualité s’est construite d’une individualité l’autobiographie est généralement en prose, mais il existe des écritures autobiographiques en vers (<https://www.lecture-ecriture.com/1123-Ch%C3%AAne-et-Chien-Raymond-Queneau> Queneau, Chêne et chien, Roubaud, Quelque chose noir, etc.).

Cela peut être des mémoires ou un auto portrait

L’autoportrait est une forme voisine de l’autobiographie : le projet de raconter l’histoire d’une personnalité n’est pas avoué. L’auteur veut montrer ce qu’il est, et non pas comment comment il l’est devenu.

Le genre autobiographique

I. Définition du genre :

Une autobiographie est le récit écrit qu’une personne réelle fait rétrospectivement de sa propre vie. Le mot « autobiographie », est composé de trois racines grecques :

* graphein ( écrire ),
* auto ( soi- même ),
* bio ( vie ).

Les récits autobiographiques font référence à des lieux, des personnes et des événements réels: ils se différencient en cela des textes de fiction .L’ autobiographie se caractérise par le fait que l‘auteur , le narrateur et le personnage principal ne font qu’un .Le récit autobiographique est mené à la première personne.

I. Historique de la biographie

* Fin IV siècle, Saint Augustin, un théologien, écrit Les confessions, première autobiographie reconnue. Il raconte l’itinéraire de sa formation jusqu’à sa conversion.
* Au XVI siècle, Montaigne, dans Les Essais, fait le projet de se peindre lui-même dans l’intention de mieux se connaître. ( « Je suis moi-même la matière de mon livre »).
* Au XVII siècle, les écrivains classiques s’interdisent de parler d’eux-mêmes (« Le moi est haïssable », dit Blaise Pascal )
* A partir du XVIII siècle, l’individu triomphe comme valeur nouvelle ( Déclaration des droits de l’homme et du citoyen, Révolution ). Avec les Confessions, Rousseau est le fondateur d’un genre qui va loin dans la peinture et l’analyse de soi.
* Au XIX siècle, c’est l’essor de l’individualisme romantique avec Chateaubriand, Stendhal, George Sand.
* Au XX siècle , c’est un genre à succès qui a cependant évolué à cause de Freud et la psychanalyse. On peut citer André Gide, Jean-Paul Sartre, Nathalie Sarraute… II. Une énonciation particulière Dire « je » crée une situation particulière dans le récit autobiographique. Le narrateur le plus âgé et le personnage sont bien la même personne, à deux moments différents de sa vie : moment du souvenir et moment de l’écriture. Il y a donc deux situations d’énonciation qui se côtoient.
* le moi ici et maintenant : c’est l’énoncé qu’on dit « ancré dans la situation d’énonciation » ( emploi du présent, passé composé, imparfait et futur )
* le moi, personnage du passé dont je raconte les faits marquants antérieurs. On dit alors que l’énoncé est « coupé de l’énonciation » ( Utilisation du passé simple, imparfait ) Le point de vue adopté est toujours interne, donc subjectif : c’est celui de l’auteur qui raconte ses souvenirs.

III. Le pacte autobiographique

L’autobiographie est fondée sur un contrat d’authenticité et d’identité : c’est le paratexte (nom de l’auteur, titre de l’ouvrage, préface, dédicace…) qui indique le plus souvent que l’auteur se livre à une autobiographie. Le lecteur est ainsi certain qu’il y a adéquation entre les faits vécus et les faits racontés.

IV. Les raisons d’écrire une autobiographie

Les récits autobiographiques abordent généralement les mêmes thèmes, les mêmes motifs (les topoï): récit d’enfance, récit d’une vocation, portraits des membres de la famille, premières rencontres…

Connaissance de soi :

Ecriture de bilan ( triomphant, frustré, nostalgique )

Justification de ce qu’on a fait, de son parcours, de ses choix de vie, de ses erreurs : visée argumentative

* Témoignage personnel sur une époque, une société

V. L’ordre de la narration

La progression du récit autobiographique est le plus souvent chronologique , débutant par le récit de l’enfance et se terminant à l’ époque où l’auteur écrit .Cependant , celui-ci sélectionne certains souvenir. Des périodes entières peuvent ainsi être passées sous silence

VI. Les écritures du moi :

Les formes de l’autobiographie Biographie :

* Ecrit qui a pour objet l‘histoire d’une vie particulière.
* La vie de cette personne est plus souvent celle d’un personnage célèbre, ou considéré comme exceptionnel.

On distinguera la biographie de l’autobiographie, lorsque l’auteur écrit sa propre biographie. Autobiographie:

biographie de l’auteur faite par lui-même, genre littéraire qui y correspond. Philippe Lejeune , spécialiste de ce genre littéraire , la définit ainsi : « récit rétrospectif en prose qu’une personne, fait sa propre existence.» Ce récit met l’accent sur la vie individuelle et sociale d’une personne, sur l’histoire de sa personnalité, sur les évènement qu’il juge importants pour la construction de son identité. Mais Philippe Lejeune nous met aussi en garde « L’autobiographie ne dit pas vrai, elle dit qu’elle dit vrai.»

Roman autobiographique:

* invention d’un « double » de l’auteur. Ce dernier raconte sa vie de façon romanesque sans vraiment avouer que c’est lui-même.
* Le narrateur, même s’il dit « je » ne respecte pas le pacte, il peut déformer la vérité. Journal:
* Il s’écrit jour après jour.
* L’auteur privilégie la sincérité et l’analyse immédiate des évènements et de ses réactions.
* Il s’agit de notations quotidiennes de pensées et d’actes. (à vocation privée ou littéraire).
* Mémoires:
  + L’auteur de Mémoires sélectionne dans sa vie les évènements ( politiques, culturels…) liés à l’Histoire dont il a été témoin ou acteur.
  + Correspondances :
    - Lettres privées ( ou littéraires ) dans lesquelles un locuteur s’adresse à un destinataire pour lui raconter des événements vécus, l’informer, l’émouvoir ...
      * Dans cet acte de communication, il est intéressant de voir l’expression de soi mais aussi le degré d’intimité, le type de relation entretenues…
* Récit de vie :
  + personnage modeste, sans aucune notoriété, qui raconte sa vie à un journaliste ou un auteur qui transpose sous forme écrite.

I. Méthode pour faire le récit d’une expérience personnelle Pour rédiger un tel devoir, il faut :

* Raconter les circonstances qui ont amené ce retour dans le passé.
* Puis insérer : - des passages de description et de portrait - des passages de dialogue - des passages d’introspection ( sensations, impressions, émotions, réflexion)
* Faire une conclusion qui montre que l’on a pris du recul, que l’on porte un jugement sur les faits ( ex. Je sais aujourd’hui que…)

Un apologue

L'**apologue** est un discours narratif démonstratif et allégorique, à visée argumentative et rédigé principalement en vers dont on tire une morale pratique.

**I. L'apologue**

**1. Définition**  
  
**Un apologue est un récit qui a pour fonction d'illustrer une leçon morale qui peut être formulée explicitement**. La visée de l'apologue est donc argumentative. L'apologue propose des personnages et des situations symboliques, représentatifs de la morale que l'auteur veut en dégager.

**2. Les caractéristiques de l'apologue**

L'apologue :  
- est un **récit** (genre narratif : sous-genre),  
- est **bref**  
- sous forme **allégorique** (=symbolique, l'apologue est un exemple particulier qui doit être extrapolable au cas général.  
- contient un **enseignement moral** (portée didactique).  
  
L'efficacité de l'apologue tient au fait qu'il implique un double niveau de lecture, qui correspond à sa double fonction : divertir et instruire. A un premier niveau de lecture, l'apologue propose une histoire généralement simple, ordinaire avec des personnages représentatifs d'une société. Un second niveau de lecture doit amener le lecteur à interroger son sens, à en dégager la valeur symbolique et les enseignements qui peuvent en être déduits.

**II. Les formes de l'apologue**  
  
Les 4 principales formes de l'apologue à retenir sont :  
  
**1. Les contes**  
  
Dans le conte, l'aventure vécue par le héros a pour but de susciter une réflexion morale et sociale ; son enjeu est didactique. Il obéit à un schéma narratif récurrent : une situation initiale (fondée sur un bonheur ou un malheur) remis en cause par un événement perturbateur (maléfique ou bénéfique) et une série d'aventures qui amène à un nouvel équilibre final.  
Les personnages du conte, sont peu caractérisés pour que le destinataire puisse s'y identifier. Ce sont des archétypes : modèles représentant un trait, un caractère,...  
  
**Le conte merveilleux** se projette dans un ailleurs spatial et temporel souvent indéfini (« Il était une fois... »). Il suscite le rêve tout en proposant une image des schémas sociaux et familiaux. Il s'appuie souvent sur une vision manichéenne entre le bien et le mal.  
**Le conte philosophique ou roman d'apprentissage** s'inscrit dans une réalité. Il raconte la formation d'une personne à la découverte brutale du monde (souvent irréel et exotique), découverte amenant à acquérir une certaine sagesse. Il permet à l'écrivain de combattre les abus, les préjugés, l'intolérance et l'oppression. Exemple : [Candide](http://www.bacdefrancais.net/candide-voltaire.php) et [L'Ingénu](http://www.bacdefrancais.net/ingenu.php) de [Voltaire](http://www.bacdefrancais.net/voltaire-biographie.php).  
**Le conte fantastique** retranscrit l'angoisse de l'homme face à l'inconnu, ses difficultés à saisir une réalité énigmatique et fuyante.  
**Le conte réaliste** s'attache au quotidien, à l'anecdotique, pour mettre en valeur un groupe très caractérisé sociologiquement (les ouvriers par exemple) et géographiquement.

**2. La fable**  
  
La fable met souvent en scène des animaux symbolisant le monde des Hommes et des situations exemplaires. Le récit invite à procéder par induction : passer du cas particulier à une réflexion générale.   
**Un art de la séduction** : la fable est un discours argumentatif fondé sur la persuasion. Il s'agit d'entraîner l'adhésion du lecteur par le récit (l'humour ou l'émotion, la diversité et le plaisir même de son écriture poétique) plutôt que par le raisonnement logique pouvant être compliqué et rébarbatif.  
**La morale**, fait appel au bon sens du lecteur. Il ne s'agit pas d'inculper des règles de conduites mais d'inspirer au lecteur une attitude sage et raisonnée. Cependant elle peut aussi avoir une dimension critique que la moralité n'explicite pas (certaines fables de [La Fontaine](http://www.bacdefrancais.net/biolafontaine.htm) sont des critiques à peine voilées de la monarchie : critique de l'arbitraire royal ou des fastes de la cour).

*Les fables ne sont pas ce qu'elles semblent être ;*

*Le plus simple animal nous y tient lieu de maître.*

*Une morale nue apporte de l'ennui :*

*Le conte fait passer le précepte avec lui.*

*La Fontaine - Le pâtre et le lion*

**3. L'utopie**  
  
Véritable genre à part entière, l'utopie se développe avec la Renaissance. C'est un récit qui décrit une société idéale, dans le but d'établir une critique de la société contemporaine.  
  
  
**4. La parabole**  
  
Récit allégorique Biblique qui propose un enseignement religieux et moral.

Le journal

Un **journal** est une publication périodique recensant un certain nombre d'événements présentés sous la forme d'articles relatifs à une période donnée, généralement une journée, d'où son nom. Par métonymie, ce terme peut désigner des périodiques imprimés suivant des fréquences de parution différentes et un certain type de formats audiovisuels.

Les caractéristiques :

* du texte :
* narratifs sont qu’il décrive les scènes à la troisième personne
* Descriptif : il décrit une scène, un paysage, une personne, …
* argumentatif : il apporte à réfléchir et a débattre sur un point précis.
* focalisation :
  + internes : point de vue interne du personnage, ce qu’il pense, veut ressent,…
  + externe : les actions des personnage, leurs habillement,…
  + Zéro/omniscient : permet de basculer du point de vue externe d’un personnage au point de vue interne du même personnage.
* du théâtre :
  + Le **théâtre** est un genre littéraire particulier qui concilie à la fois littérature et spectacle, avec des cas limites puisque certaines pièces ont été destinées à la lecture, par exemple *Spectacle dans un fauteuil* d'Alfred de Musset.
  + Le mot théâtre garde la marque de sa racine grecque qui signifie « regarder » et se définit par le fait de « montrer » un monde de conventions dans lequel des comédiens interprètent des personnages et prêtent leurs voix et leurs gestes pour donner vie à un texte.
  + Remarque : le mot « théâtre » s’applique aussi à l’ensemble des activités liées à l’art dramatique (voir théâtre) et au lieu destiné aux représentations, voir théâtre (édifice).
* de la poésie :
  + Au sens premier, la poésie s'oppose à la prose. Cette dernière se définit comme un sermo soluta, c'est-à-dire un « discours délié » dont le seul but est d'aller de l'avant. La poésie, au contraire, est définie comme un « discours mesuré », c'est-à-dire astreint à une mesure que l'on appelle un mètre. La poésie ainsi définie coule la langue dans des moules aussi divers qu'il y a de mètres. Classiquement, la langue poétique se présente sous la forme de vers qui peuvent être regroupés en strophes. Cela suffit-il à la définir ? Quelle est la conception moderne de la poésie ?
* les tonalités (ou les tons)
* La tonalité comique
* La tonalité ironique
* La tonalité tragique
* La tonalité pathétique
* La tonalité lyrique
* La tonalité oratoire
* La tonalité didactique
* La tonalité polémique
* La tonalité comique
* Définition :
  + Elle provoque l’amusement, le rire.
  + Les formes du comique jouent sur la fantaisie verbale, la caricature, l’effet de surprise ou le raisonnement par l’absurde.
  + Ce ton se trouve surtout dans les comédies.
* Procédés utilisés :
  + Jeux de mots, de sonorités, répétitions, énumérations, comparaisons amusantes, noms inventés ou déformés, exagérations, propos absurdes, familiers, antiphrases, oppositions…
* La tonalité ironique
* Définition :
  + Elle dénonce au second degré quelque chose d’inacceptable.
  + Elle critique d’une manière indirecte.
  + Une convenance s’établit entre l’auteur et le lecteur.
  + Ce ton se trouve dans les comédies et les textes argumentatifs.
  + Procédés utilisés :
    - Antiphrases, juxtapositions, exagérations, atténuations déconcertantes, mots à valeur négative, périphrases et appellations insolites…
* La tonalité tragique
  + Définition :
    - Elle suscite une émotion née de la conviction intime qu’il n’y a plus d’issu.
    - Elle exprime le pessimisme, la marche inéluctable d’un destin fatal qui voue l’homme à la mort.
    - Ce ton se trouve dans les tragédies.
  + Procédés utilisés :
    - Antiphrases, juxtapositions, exagérations, atténuations déconcertantes, mots à valeur négative, périphrases et appellations insolites…
* La tonalité pathétique
* Définition :
  + Elle déclenche un sentiment d’attendrissement ou de compassion et cherche parfois à émouvoir jusqu’aux larmes.
  + Le ton pathétique inspire la pitié face à des souffrances ou des situations inhumaines.
  + Ce ton se trouve dans les tragédies, les poèmes ou romans romantiques…
* Procédés utilisés :
* Champs lexicaux des larmes, de la douleur, nombreuses exclamations, lamentations, métaphores et comparaisons à forte charge émotive, l’adoption du point de vue des victimes…
* La tonalité lyrique
* Définition :
* Elle crée entre l’auteur et le lecteur le même état d’âme.
* Elle évoque, de façon exaltée ou méditative, des sentiments intimes communs à tous les hommes.
* Procédés utilisés :
* Champs lexicaux des sentiments (regret, tristesse, joie, passion…), présence du je/tu/vous, ponctuation expressive, langue soutenue…
* La tonalité oratoire
* Définition :
* Elle entraîne l’adhésion du lecteur, le persuade de la validité d’une thèse, d’une analyse.
* Elle le pousse à agir en communiquant une sorte d’enthousiasme.
* Ce ton se trouve dans les articles de presse, discours, textes argumentatifs, les conférences…
* Procédés utilisés :
* Emploi massif du je/ nous/ vous, interrogations et apostrophes, questions oratoires (voir les figures de style), anaphores, images, impératifs, phrases amples (longues et complexes) ayant un rythme périodique…
* La tonalité didactique
* Définition :
* Elle veut expliquer et définir le discours du maître qui a comme but d’instruire et d’enseigner.
* On peut la dégager des textes explicatifs, des modes d’emploi, des recettes…
* Procédés utilisés :
* Emploi fréquent des deux points, des explications, des exemples, des citations, lexiques spécialisés, composition logique, emploi des marques de l’énonciation je/tu…
* La tonalité polémique
* Définition :
* Elle vise à critiquer agressivement et se dégage surtout des textes argumentatifs et peut se lier parfois avec la tonalité oratoire.
* Procédés utilisés :
* Modalisateurs, antithèses, parallélismes, chiasme…

caractéristique majeures

La lettre :

Caractéristiques particulières :

La date

L’en-tête

La formule de politesse

La signature

Les alinéas

Les majuscules

La ponctuation